

Réalisation d'un diagnostic sur le bassin versant de La Souvigne

Dans le cadre de la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** le SMDMCA, réalise un **diagnostic sur le bassin versant de la Souvigne**. Ce diagnostic sert de base à la **mise en place d'une gestion conc**

ertée à l'échelle du bassin versant et se traduira par l'**élaboration d'un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)**.

Le PPG inclut la définition d'un programme d'actions comprenant des travaux, des études éventuelles, des mesures de gestion, des actions de communication contribuant à **l'atteinte ou la préservation du bon état** des cours d'eau (imposée par la Directive Cadre européenne sur l'Eau)

L'établissement du diagnostic du ruisseau et de ses affluents nécessite une phase de prospection de terrain, c'est pourquoi **les Techniciens rivière du Syndicat seront amenés à parcourir les différents cours d'eau de ce bassin versant**, et à passer sur des propriétés privées (hors parcs et jardins clos). Ils seront équipés d'un appareil photo et d'une tablette GPS pour réaliser les différents relevés.

Les prospections seront réalisées sur **le bassin de la Souvigne** soit sur les communes de **Monceaux-sur-Dordogne, Argentat, Saint-Chamant, Forgès, Saint-Sylvain, Marc-la-Tour, Saint-Paul, Albussac, Lagarde-Enval, Sainte-Fortunade, Saint-Bonnet-Elvert et Neuville**.

Les relevés sur le bassin versant de la Souvigne se dérouleront **jusqu'au printemps 2021**.

Les Techniciens rivière restent à votre disposition pour tout complément d'information.

